

ACCESS•CITY

LE PRIX EUROPÉEN DES VILLES ACCESSIBLES

RENDONS L'ENVIRONNEMENT URBAIN DE L'EUROPE ACCESSIBLE À TOUS

Justice
Spravedlnost
Правосъдие
Giustizia
Δικαιοσύνη
Ceartas
Justice
Gustizzja
Pravosodje
Oigusküsimused
Justiz
Oikeusasiat
Rättsliga frågor
Tieslietas
Igazság
Teisingumas
Justiça
Spravodlivost
Sprawiedliwość
Retslige anliggender
Justiție



Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès
aux numéros oo 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet
via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2011

ISBN 978-92-79-19758-1

doi:10.2838/34794

Photos: © Commission européenne

© Union européenne, 2011

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

Table des matières

Avant-propos	3
L'initiative «Access • City Award»: objectifs et actions	4
La première édition de l'Access • City Award 2011	6
Ávila, Espagne – pionnière de l'accessibilité en Europe	8
Trois finalistes particulièrement méritants	10
Barcelone, Espagne – pionnière de l'accessibilité urbaine	10
Cologne, Allemagne – création d'une «ville pour tous»	11
Turku, Finlande – accessibilité même en cas de météo peu clémente	12
Bonnes pratiques européennes d'ici et d'ailleurs	13
Barnsley, Royaume-Uni – extension de la gamme de services de la ville	13
Dublin, Irlande – usage intelligent des TIC	14
Grenoble, France – investissements dans les infrastructures de transport	14
Malmö, Suède – aménagement de l'environnement bâti tourné vers l'avenir	15



Son Altesse Royale la princesse Astrid de Belgique et la commissaire Viviane Reding à la cérémonie de la remise du prix

AVANT-PROPOS

Pour la plupart des gens, il semble tout naturel de sauter dans un bus pour aller faire des courses, de surfer sur l'internet ou de regarder une série télévisée. Mais de nombreux obstacles peuvent parfois rendre ces activités inaccessibles aux 80 millions de personnes atteintes d'un handicap en Europe.

L'Union européenne souhaite améliorer substantiellement la situation de ces personnes. L'amélioration de l'accessibilité est un objectif-clé de la politique de l'UE en matière de handicap et nous avons entrepris des actions dans des domaines tels que l'environnement bâti, les transports, les services, les technologies de l'information et des communications, y compris l'internet.

En accord avec les obligations de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, l'Union européenne vise à créer une Europe sans entraves au cours de ces dix prochaines années. La stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées, que la Commission a adoptée en novembre 2010, constitue un programme d'action.

La stratégie explique comment l'Union européenne et les gouvernements nationaux peuvent donner aux personnes handicapées les moyens de jouir de leurs droits comme toutes les autres personnes. Quand nous parlons de personnes atteintes d'un

handicap, cela ne concerne pas uniquement les personnes confrontées à des difficultés évidentes aujourd'hui, mais aussi le nombre croissant de citoyens âgés vivant dans nos villes qui doivent également faire face aux nombreux obstacles présents dans l'environnement urbain.

L'accessibilité est au cœur de la stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées et elle précise que les personnes handicapées doivent avoir accès – au même titre que les autres personnes – à l'environnement matériel, aux transports, aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'aux autres installations et services. L'accessibilité est une condition préalable pour pouvoir participer à la société et à l'économie. Mais il reste encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre ce but.

Je suis heureuse de vous présenter cette brochure qui contient les résultats du premier Access•City Award, qui récompense les villes pour leurs efforts de supprimer les obstacles présents dans leur environnement urbain. Cette brochure comprend des exemples intéressants, susceptibles de servir d'inspiration à d'autres villes européennes souhaitant offrir à tous leurs citoyens un cadre de vie et un environnement de travail sans entraves.

Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne – Commissaire chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté



L'initiative «Access • City Award initiative»: objectifs et actions

L'Access•City Award (le «prix européen pour les villes accessibles») est une compétition innovante entre villes européennes, lancée en 2010, et qui vise à promouvoir l'accessibilité dans l'environnement urbain pour les personnes atteintes d'un handicap.

L'objectif est de garantir aux personnes handicapées un accès égalitaire à la vie urbaine.

Le prix est décerné à une ville qui a su améliorer, de manière manifeste et durable, l'accessibilité des éléments fondamentaux de la vie urbaine et qui a des projets concrets pour apporter des améliorations supplémentaires. Le prix concerne les actions entreprises dans les domaines suivants:

- l'environnement bâti et les espaces publics;
- les transports et les infrastructures qui y sont liées;
- l'information et la communication, y compris les technologies de l'information et de la communication (TIC);
- les établissements et les services publics.

L'Access•City Award vise à encourager les villes à s'inspirer les unes des autres, à faire preuve d'innovation et à favoriser le partage des bonnes pratiques. Ces villes tournées vers l'avenir qui font preuve d'engagement et d'innovation ont trouvé de nombreuses solutions pour rendre l'environnement urbain accessible à tous. Grâce à cet esprit de compétition amicale, les villes des quatre coins de l'Union européenne sont invitées à devenir des modèles de référence les unes pour les autres,

à s'inspirer mutuellement et à prendre davantage d'initiatives en matière d'accessibilité.

L'accessibilité est la pierre angulaire de l'inclusion

Dans une société fondée sur l'égalité des droits, un environnement sans entraves constitue un élément essentiel de l'autonomie des citoyens, de leur liberté de faire des choix et de la mise en place des conditions qui leur permettront de mener une vie sociale et économique active. Pour les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les autres personnes atteintes d'un handicap temporaire, les entraves présentes dans leur environnement entraînent un risque élevé de marginalisation, d'exclusion et de discrimination.

Par conséquent, l'accessibilité est un élément fondamental pour que ces personnes puissent exercer leurs droits fondamentaux et participer pleinement à la société. Le droit à l'éducation, le droit au travail, le droit de vote, l'accès aux documents, la liberté de circulation, l'accès aux établissements de loisirs et de culture tels que les bibliothèques, les théâtres, les hôtels et les restaurants, tout cela les personnes handicapées ne peuvent en profiter que si leur environnement – nous entendons par là le cadre bâti, les espaces publics, les services de transport et leurs infrastructures, les services d'information et les technologies qui s'y rapportent – est rendu accessible.

Dans une société où de nombreux aspects de la vie de tous les jours dépendent de plus en plus de produits et de services basés sur la technologie, comme

les courriels, l'internet, la télévision numérique, les services administratifs en ligne, les nouvelles technologies peuvent constituer de nouvelles chances d'intégration et d'autonomisation. Or, si l'accès à ces technologies n'est pas garanti, celles-ci peuvent également conduire à un plus grand isolement.

Tirons le meilleur parti de nos villes

Comme quatre Européens sur cinq vivent dans des villes et des grandes villes, l'Europe est aujourd'hui une société essentiellement urbaine. Par conséquent, les nombreux défis qui se posent en matière d'accessibilité concernent essentiellement les zones urbaines. Les personnes atteintes d'un handicap représentent environ 16 % de la population active européenne et ce pourcentage augmente après l'âge de départ à la retraite: environ 70 % des personnes handicapées sont âgées de soixante ans ou plus. La population des villes européennes vieillit à un rythme régulier, et par conséquent, de plus en plus de personnes éprouvent des difficultés à se déplacer dans l'environnement urbain et à utiliser pleinement les services et les installations que la plupart des autres personnes considèrent comme allant de soi.

L'accessibilité devient donc un élément de plus en plus important pour la durabilité sociale et économique de notre société. Nos villes doivent offrir des environnements inclusifs permettant à tous les citoyens de participer pleinement à la société et de vivre de manière autonome. L'inclusion apporte également des bénéfices sociaux et des avantages économiques considérables pour la société dans son ensemble.

En plus, une accessibilité améliorée rend l'environnement urbain plus agréable à vivre et augmente la qualité de vie de tous les citoyens, indépendamment de leurs capacités ou de leur degré de mobilité, ce qui entraîne également des avantages durables pour les villes.

Les pouvoirs publics locaux jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens dans les zones urbaines. Le concours de l'Access•City Award vise à présenter et à récompenser la volonté, l'engagement et les efforts d'une ville qui cherche à garantir l'accessibilité en vue d'assurer l'égalité d'accès aux droits fondamentaux, d'améliorer la qualité de vie de sa population et de s'assurer que tout le monde – indépendamment de l'âge, de la mobilité et des capacités – ait le même accès aux ressources et aux plaisirs que peut offrir une ville.

La procédure de sélection

Toutes les villes de l'UE de plus de 50 000 habitants peuvent participer au concours. Les candidatures sont d'abord examinées par un jury national dans l'État membre concerné. Les jurys nationaux sont constitués de représentants des conseils nationaux des personnes handicapées, des autorités nationales et d'experts en accessibilité. Dans un premier tour, ils choisissent au maximum trois candidatures qui seront ensuite transférées au jury européen et qui entreront en compétition, au niveau européen, avec les autres candidatures provenant des autres États membres.

À partir des candidatures retenues au niveau national, le jury européen fera sa sélection qui comprendra quatre finalistes, parmi lesquels le lauréat sera choisi.

Les candidats retenus devront avoir amélioré, de manière manifeste, l'accessibilité d'aspects fondamentaux de la vie urbaine et avoir adopté une approche globale dans les domaines essentiels suivants: l'environnement bâti et les espaces publics, les transports et les infrastructures qui y sont liées, l'information et la communication, y compris les technologies de l'information et de la communication (TIC), les établissements et les services publics.

Les actions/initiatives mises en place ou planifiées doivent s'intégrer dans une stratégie globale ou dans un cadre politique, plutôt que de constituer de simples projets ad hoc.

Les villes doivent s'engager à continuer à améliorer l'accessibilité de manière durable, en y allouant les ressources nécessaires. La qualité ainsi que la durabilité des résultats devront être vérifiées régulièrement et contrôlées grâce à des procédures permettant d'évaluer le respect de la réglementation de la ville, et il faudra notifier et résoudre les problèmes, et gérer les plaintes.

Les candidatures doivent également démontrer l'engagement actif des personnes handicapées, des organisations qui les représentent et des experts en accessibilité dans la planification, la mise en place et la préservation des politiques et des initiatives de la ville en matière d'accessibilité.

Grâce à de bons exemples, les villes des quatre coins de l'Union européenne peuvent devenir des modèles de référence les unes pour les autres et contribuer à la diffusion des initiatives positives en faveur de l'accessibilité.



Lucille Werner et les représentants des villes finalistes: Turku, Cologne, Barcelone et Ávila

6

La première édition de l'Access·City Award 2011

Lors de la première édition de ce prix lancé en 2010, environ 66 villes européennes, représentant 19 États membres de l'UE, ont présenté leur candidature. Le lauréat a été sélectionné par un jury européen présidé par le champion paralympique Mark Eccleston, soutenu par une équipe de spécialistes dans les principaux domaines de l'accessibilité.

Les quatre finalistes de la première édition de l'Access·City Award étaient Ávila (Espagne), Barcelone (Espagne), Cologne (Allemagne) et Turku (Finlande).

La ville d'Ávila a été choisie comme lauréate en raison de son plan global, du niveau élevé d'engagement politique, des progrès réalisés jusqu'à présent et de la participation réelle des personnes atteintes d'un handicap dans le processus.

Ávila est une ville médiévale dont l'environnement particulier constitue un défi, où l'accessibilité est devenue une question essentielle pour toutes les politiques municipales, et où elle a été appliquée à toutes les sphères de la société, y compris l'aménagement urbain, la construction, les communications et les transports.

Les trois autres finalistes avaient également élaboré des plans globaux pour aborder l'accessibilité dans les quatre domaines de la compétition.

La cérémonie de la remise du prix

La cérémonie de la remise du prix a eu lieu le 2 décembre 2010 à Bruxelles, à l'occasion de la conférence de la journée européenne des personnes handicapées, en présence de Son Altesse Royale la princesse Astrid de Belgique, de Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne, de Jean-Marc Delizée, secrétaire d'État belge aux affaires sociales, et de Yannis Vardakastanis, président du Forum européen des personnes handicapées.

La cérémonie a été présentée par la célèbre animatrice néerlandaise Lucille Werner, qui a, au cours de ces cinq dernières années, conçu et animé des émissions télévisées à succès dans lesquelles des personnes handicapées avaient l'occasion de montrer leurs compétences et leurs talents. Grâce à ses émissions de variétés, Lucille Werner a contribué à donner une nouvelle dimension à l'image des personnes handicapées aux Pays-Bas.

Jury européen

Le jury européen de la première édition de l'Access•City Award était composé des membres suivants:

- président: Mark Eccleston, médaillé d'argent aux Jeux paralympiques d'Athènes 2004 de tennis en chaise roulante et membre de la première équipe anglaise à avoir gagné la Coupe du monde par équipe (Coupe Davis de tennis en chaise roulante). Mark est également conférencier spécialiste de la motivation et conseiller;
- Inmaculada Placencia Porrero, chef adjoint de l'unité pour les droits des personnes handicapées de la Commission européenne, DG Justice;
- Silvio Sagromola, représentant du forum européen des personnes handicapées, directeur d'Info-Handicap et coordinateur de projet EuCAN;
- Ann Frye, spécialiste internationale des besoins des personnes handicapées et des personnes âgées en matière de transport;
- Monika Klenovec, architecte, conseillère en accessibilité et coach d'entreprises;
- Jesus Hernandez, directeur chargé de l'accessibilité de la fondation ONCE;
- Klaus Miesenberger, chercheur et enseignant dans le domaine du soutien pratique que l'informatique peut apporter à l'intégration des personnes handicapées.



Yannis Vardakastanis, président du Forum européen des personnes handicapées

Événement annuel régulier

Vu le succès de la première édition de l'Access•City Award, celui-ci devient une compétition annuelle régulière visant à promouvoir les efforts consentis pour rendre les villes plus accessibles à tous.

Veuillez consulter les sites internet

<http://accesscityaward.eu/> et
<http://ec.europa.eu/justice/>

pour trouver des informations actualisées sur l'Access•City Award, la procédure de candidature, les critères de sélection détaillés et les dates-clés de la compétition.



Son Altesse Royale la princesse Astrid de Belgique et la commissaire Viviane Reding décernant le prix au lauréat Ávila



«Une ville médiévale où il est manifestement difficile d'éliminer les obstacles», selon le jury européen

Ávila, Espagne

Pionnière de l'accessibilité en Europe

La ville d'Ávila, située au centre de l'Espagne, est une ville médiévale de 60 000 habitants qui, en 2002, a élaboré un «plan d'action spécial pour l'accessibilité à Ávila», à la suite duquel le conseil municipal a transformé la vieille ville, y compris ses remparts médiévaux, afin de la rendre accessible aux personnes atteintes d'un handicap.

Pour le conseil municipal, l'accessibilité est devenue une question essentielle à intégrer dans toutes les politiques municipales, et qui a été appliquée à tous les domaines de la société, notamment l'aménagement urbain, la construction, les communications et les transports.

L'approche choisie s'est appuyée sur la participation des groupes locaux à la conception d'une ville pour tous les citoyens. Elle a encouragé l'intégration de la dimension de l'accessibilité des personnes handicapées dans toutes les politiques relatives à l'emploi, la culture et les loisirs.

Nouvelles technologies

L'une des principales motivations stratégiques des responsables de l'aménagement urbain a été de faire d'Ávila un exemple, à savoir une ville pour tous les citoyens, et de la promouvoir comme destination touristique attentive à l'accessibilité des personnes handicapées.

Une planification soignée et une analyse solide ont été les fondements et le point de départ des initiatives de la ville, qui se sont concentrées sur les nouvelles technologies en leur qualité d'instrument de modernisation et d'intégration.

Du point de vue pratique, l'accessibilité a été améliorée dans tous les établissements municipaux ainsi que dans certains bâtiments historiques privés, principalement grâce à la suppression des entraves et à l'ajout d'aides techniques.

Dans le domaine des transports, la gare ferroviaire de la ville a été adaptée aux besoins des personnes handicapées, et des travaux sont en cours pour mettre en place une gare routière qui répondra aux besoins de l'accessibilité universelle. Un service de taxis accessible est également disponible dans l'ensemble de la ville.

Non-discrimination

Le conseil municipal d'Ávila a mis en œuvre des mesures visant à garantir le droit à l'égalité des chances, à éviter les discriminations et à adopter des mesures positives afin d'éliminer les inconvénients auxquels sont confrontées les personnes handicapées lorsqu'elles participent à la vie sociale, culturelle, financière et politique.

Avec cet objectif à l'esprit, le département de l'accessibilité de la ville a été créé en 2007, grâce à la volonté politique et la reconnaissance du besoin de coordonner toutes les actions sur ce sujet dans la sphère municipale.

Le département de l'accessibilité est devenu le bureau de la municipalité pour l'accessibilité, dont le rôle est de se concentrer sur les besoins des chefs d'entreprise et des particuliers. Ce bureau élabore des analyses et rédige des rapports relatifs au niveau d'accessibilité des différents établissements de la ville.

Pour traduire l'importance que le conseil municipal accorde à la participation, à la consultation et l'évaluation, le conseil municipal pour les personnes handicapées a été créé, dans lequel toutes les associations d'Ávila regroupant des personnes atteintes d'un handicap sont représentées.

Le département du tourisme accessible et social de la ville, qui a été créé en 2007, travaille sur les possibilités de rendre la ville d'Ávila accessible aux touristes. Ses actions contribuent à promouvoir par exemple l'existence de menus de restaurants en braille, le prêt de chaises roulantes, l'organisation de visites guidées pour les personnes handicapées, ainsi que la mise en place de points d'information touristique accessibles.

La ville d'Ávila préside la commission de l'accessibilité du groupe des villes du patrimoine de l'humanité de l'Espagne et y occupe le poste de secrétaire. Cet organe a été créé le 25 février 2008 à Ávila, à la demande du maire de la ville.

Défis

En sa qualité de ville historique, située dans une région montagneuse, Ávila a dû surmonter des défis culturels et géographiques particuliers pour atteindre un bon niveau d'accessibilité. Malgré les difficultés, le conseil municipal a élaboré une politique globale à long terme d'amélioration de l'accessibilité, axée à la fois sur les résidents et sur les touristes, comprenant des événements culturels, des visites guidées, des restaurants et des informations touristiques.

Ávila a été une ville pionnière dans l'introduction de l'analyse et du diagnostic de l'accessibilité au patrimoine des arts et des monuments. Ce travail a débouché sur une série de recommandations qui ont permis d'orienter les propriétaires dans la ville à travers les différentes étapes de l'adaptation de leurs bâtiments. Les rénovations les plus récentes d'Ávila apportées aux anciens remparts de la ville comprennent des points d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Mise en œuvre pratique

Le département de l'accessibilité de la ville se charge de rapprocher l'engagement politique et les compétences pratiques. Il a accordé la priorité à l'accessibilité des transports en commun et à la mobilité des personnes. Ainsi, à côté des véhicules accessibles et de l'infrastructure associée, la ville a également assuré la généralisation d'un

service de taxis accessible en faisant bénéficier ce service d'une licence gratuite.

Les membres du jury européen ont été impressionnés par la solidité des éléments étayant l'engagement envers les personnes handicapées, à la fois au niveau local et au niveau national, engagement illustré par exemple par le programme «une ville pour tous».

Le soutien public actif accordé au recrutement de personnes handicapées a été démontré par l'octroi de subventions finançant des programmes consacrés à ce thème.

Le travail des organisations de personnes handicapées a également été soutenu grâce à l'octroi de subventions et à la mise à disposition d'établissements.

«Nous avons souhaité participer à la compétition parce que nous voulions présenter les solutions qu'avait trouvées Ávila pour améliorer l'accessibilité et donner de la visibilité au travail réalisé dans ce domaine. Tous les projets que nous concevons sont basés sur une approche attentive des personnes handicapées. Les actions engagées par les différents départements municipaux (services sociaux, tourisme, patrimoine urbain, jeunesse) ont été entreprises dans la perspective de la "conception universelle», a déclaré Noelia Cuenca, représentante d'Ávila pour l'accessibilité. «Ce projet symbolise l'unité de tous les citoyens et montre qu'en faisant preuve de créativité, il est possible de permettre à tout le monde de profiter des biens et des services d'une ville.»

La ville est particulièrement fière de l'aménagement de certaines parties des remparts de la ville qui sont à présent accessibles à toutes les personnes.

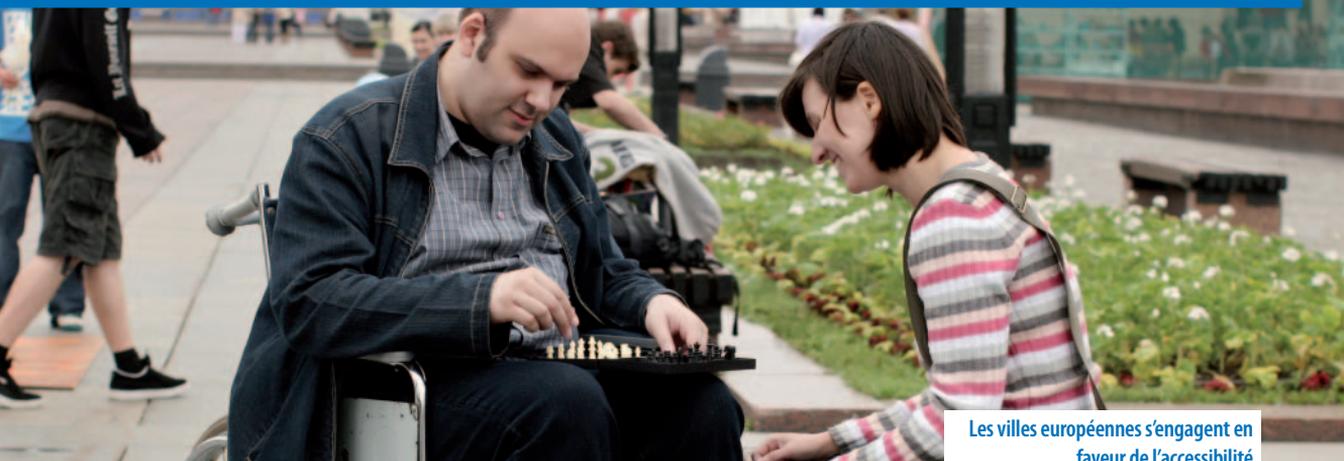
Plus d'informations sur l'accessibilité sur Internet:

<http://www.avila.es/opencms/opencms/AVIL/index.html>

<http://www.avila.es/opencms/opencms/AVIL/paginas/MENU/ORG/SSSSAC/ACCE/ACCE.html>

Coordonnées de contact pour plus d'informations:

accesibilidad@ayuntavila.com



Les villes européennes s'engagent en faveur de l'accessibilité

Trois finalistes particulièrement méritants

Barcelone, Espagne – pionnière de l'accessibilité urbaine

Barcelone, située sur la côte nord-est de l'Espagne, est la deuxième ville d'Espagne (population: 1,5 million d'habitants). Pendant plus de 30 ans, cette ville s'est engagée de manière active dans l'amélioration de l'accessibilité. Tout a commencé en 1978 lorsque la ville a adopté son plan de mobilité autonome.

Progressivement, elle a mis en place une approche «conception pour tous», axée sur l'environnement bâti et les infrastructures de transport.

Les autorités ont profité de l'occasion spéciale que représentaient les Jeux olympiques de 1992 pour améliorer l'accessibilité matérielle de la ville et pour éliminer les entraves existantes.

Ces principes ont également été appliqués à la préparation des Jeux olympiques. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire, les Jeux olympiques et paralympiques ont partagé les mêmes infrastructures, les mêmes lieux d'hébergement et les mêmes espaces.

Depuis ces événements, la ville a toujours cherché à donner à tout le monde la possibilité de profiter d'un style de vie autonome, en se concentrant sérieusement sur l'accessibilité, les communications, l'éducation inclusive, le marché du travail, les services sociaux et les systèmes personnalisés.

Coordination avec les groupes de personnes handicapées

À la fin des années 70, le conseil municipal a créé l'Institut municipal pour les personnes handicapées

(IMD). Le rôle de cet institut est d'assurer le lien entre le conseil municipal, ses nombreux départements (en particulier l'aménagement urbain, les transports et les communications) et les associations de personnes handicapées. L'objectif principal est de travailler ensemble afin de tout faire pour que l'accessibilité, l'égalité des chances et l'intégration des personnes handicapées fassent partie intégrante du programme politique.

L'IMD dispose d'une structure organisationnelle unique comprenant un comité exécutif constitué de 20 membres: 10 représentants du conseil municipal et 10 représentants des personnes handicapées.

Depuis 1979, la ville a réalisé de nombreux projets très variés, portant, entre autres, sur l'amélioration des logements, l'intégration des personnes handicapées sur le lieu de travail, et l'inclusion de ces personnes dans les activités citoyennes.

Le jury de l'Access·City Award a mis en évidence l'engagement fort et ancien de Barcelone pour améliorer l'accessibilité, tout en respectant les principes de la conception universelle, de la participation des personnes handicapées à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre des améliorations de l'accessibilité.

«Après le travail considérable entrepris pour les Jeux olympiques en 1992, nous avons travaillé d'arrache-pied sur l'accessibilité des communications, l'éducation inclusive, l'amélioration des services sociaux,

l'octroi aux personnes du droit de choisir et de personnaliser les systèmes. Il a été important de rassembler les autorités locales et les mouvements sociaux de personnes handicapées», a déclaré un porte-parole de la ville.

Plus d'informations sur l'accessibilité sur Internet:

<http://www.bcn.cat/en/ihome.htm>

http://w3.bcn.cat/accessible/0,4022,290652867_291374213_3,00.html

Coordonnées de contact pour plus d'informations:

imd_informacio@bcn.cat

Cologne, Allemagne – création d'une «ville pour tous»

La ville de Cologne, en Allemagne, compte presque un million d'habitants. Elle a fait preuve d'un engagement politique fort en faveur de l'amélioration de l'accessibilité depuis 2004, en faisant participer une série de départements municipaux ayant des responsabilités considérables et jouant un rôle de coordination important. Des programmes de formation spéciaux destinés aux personnes responsables de l'aménagement de la ville ainsi qu'à d'autres professionnels employés par la ville, comme par ex. les services chargés de la supervision des travaux, ont été introduits afin d'améliorer la compréhension de la notion d'accessibilité.

La ville de Cologne met actuellement en œuvre une stratégie globale en matière d'accessibilité, intitulée «Cologne sans entraves – une ville pour tous». Les objectifs les plus importants de cette stratégie sont les suivants: l'accessibilité, la participation équitable, l'encouragement de la libre prise de décisions, le droit à l'autodétermination. La stratégie comprend 170 objectifs et mesures destinés aux 12 districts municipaux de la ville, comprenant des plans clairs et des engagements en vue d'assurer le contrôle de leur mise en œuvre.

Depuis 2004, la ville a mis en place un comité interne de travail sur la politique relative aux personnes handicapées, constitué de 80 personnes, regroupant 32 départements municipaux ainsi que tous les groupes concernés de la société civile. Le comité adopte des décisions sur toutes les questions liées au handicap et émet des recommandations à l'attention des organes administratifs et des décideurs politiques. Des représentants des organisations de personnes handicapées sont présents dans onze comités du conseil municipal.

Le programme d'accessibilité de la ville concerne les espaces publics, les routes, les parcs, les espaces de jeu, etc. Les infrastructures de transport sont aménagées progressivement, en étroite consultation avec des groupes d'utilisateurs, afin de mettre à niveau les arrêts de bus et les gares ferroviaires. Les bâtiments municipaux et culturels sont également en cours de

réaménagement pour répondre aux critères d'accessibilité qui ont été fixés.

Le jury européen de l'Access•City Award a particulièrement apprécié l'approche systématique que la ville a adoptée en faveur de l'accessibilité, sur la base d'une application minutieuse de normes cohérentes.

Par ailleurs, un plan ambitieux pour les 2 ou 3 prochaines années prouve l'engagement de la ville en faveur de l'accessibilité. Les mesures comprennent l'élaboration de normes, en particulier un manuel sur la conception des bâtiments et des constructions accessibles ainsi qu'un manuel sur l'aménagement du centre-ville. Le programme comprend également la mise en place d'un nouveau centre pour les bâtiments accessibles et le développement des formations continues sur le thème de l'accessibilité, dans le but de développer les ressources personnelles. Le travail sera également poursuivi dans les domaines des écoles inclusives et des activités pour la jeunesse.

«Nous avons encore un long chemin à parcourir en matière d'accessibilité et d'inclusion», a déclaré la représentante de la ville pour l'accessibilité, Marita Reinecke. «L'Access•City Award de l'UE a été une occasion magnifique de placer ces questions sous le feu des projecteurs, d'améliorer la visibilité des actions engagées dans nos districts, car ce prix est un gage de qualité. À Cologne, nous sommes très fiers d'avoir réussi à nous classer parmi les finalistes lors de la première édition de ce prix. Pour nous, ce prix est un encouragement à ne pas nous reposer sur nos lauriers et à continuer notre travail afin de mettre en œuvre notre plan d'action ambitieux en faveur des personnes handicapées de Cologne.»

Plus d'informations sur l'accessibilité sur Internet:

<http://www.stadt-koeln.de/>

<http://www.stadt-koeln.de/2/menschen-mit-behinderung/>

Coordonnées de contact pour plus d'informations:

marita.reinecke@stadt-koeln.de

Turku, Finlande – accessibilité même en cas de météo peu clémente

Turku est une ville historique située sur la côte sud-ouest de la Finlande. Turku compte actuellement 108 000 habitants. La ville est à la fois un port maritime important pour les échanges commerciaux et les passagers ainsi qu'une capitale régionale.

La ville a été active dans le domaine de l'accessibilité depuis les années 80 et dispose d'un plan cohérent pour apporter encore plus d'améliorations. Les initiatives lancées dans le domaine de l'accessibilité portent sur les transports en commun, l'environnement bâti, la mobilité des personnes, les bâtiments culturels et historiques.

La ville met actuellement en œuvre le programme 2005-2012 pour l'accessibilité de Turku, qui exige que tous les plans et projets envisagés pour la ville tiennent compte de la dimension de l'accessibilité.

Le but du programme est de rendre la ville de Turku plus accessible d'ici 2012, grâce à son administration, la cartographie, son développement, et ses travaux de construction et de rénovation.

Bâtiments anciens et conditions météorologiques difficiles

Turku est une ancienne capitale de la Finlande qui a décidé d'accepter le défi de l'accessibilité, mais sans faire de concession sur son patrimoine.

Au début, l'idée de transformer la vieille ville, âgée de 781 ans, pour mieux répondre aux besoins des personnes handicapées était considérée comme «une mission impossible», compte tenu des caractéristiques de la vieille ville et de ses bâtiments. Et

pourtant, les autorités de la ville ont réussi à élaborer, en étroite coopération avec les personnes handicapées, une stratégie pour une petite ville historique comme Turku, confrontée à des conditions difficiles en matière d'accessibilité, en particulier dans l'environnement bâti. Il est même prévu de rendre le château de la ville plus accessible à l'avenir.

Toutes les lignes des bus du centre ville sont desservies par des bus à plancher surbaissé. Certaines lignes, en direction du centre-ville ou de retour de celui-ci, proposent des arrêts près des domiciles des personnes âgées. Le transport scolaire des enfants handicapés est assuré par ce que l'on appelle les «taxis inva», des taxis spéciaux dotés d'un élévateur et de personnel compétent pour aider les passagers.

Plage accessible

La ville de Turku est fière de son «innovation» en matière d'accessibilité, à savoir la plage accessible d'Ekvalla. Cette plage a été louée pour l'accessibilité qu'elle offre aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux personnes atteintes d'une déficience visuelle ou auditive. La plage comprend, entre autres, une rampe d'accès en béton jusqu'au rivage ainsi que trois signaux sonores différents, placés à plusieurs endroits, pour les personnes atteintes d'une déficience visuelle.

«Jusqu'à présent, nous nous sommes principalement concentrés sur l'accessibilité des chemins, des bâtiments et des services. Peut-être le moment est-il venu à présent d'accorder plus d'attention à l'élaboration d'instruments dont les personnes handicapées ont besoin dans leur vie quotidienne», a déclaré Heikki O. Haulisto, architecte, représentant de Turku pour l'accessibilité. «L'Access•City Award prouve que l'accessibilité est considérée comme un élément fondamental dans les objectifs partagés par les Européens.»

Plus d'informations sur l'accessibilité sur Internet:

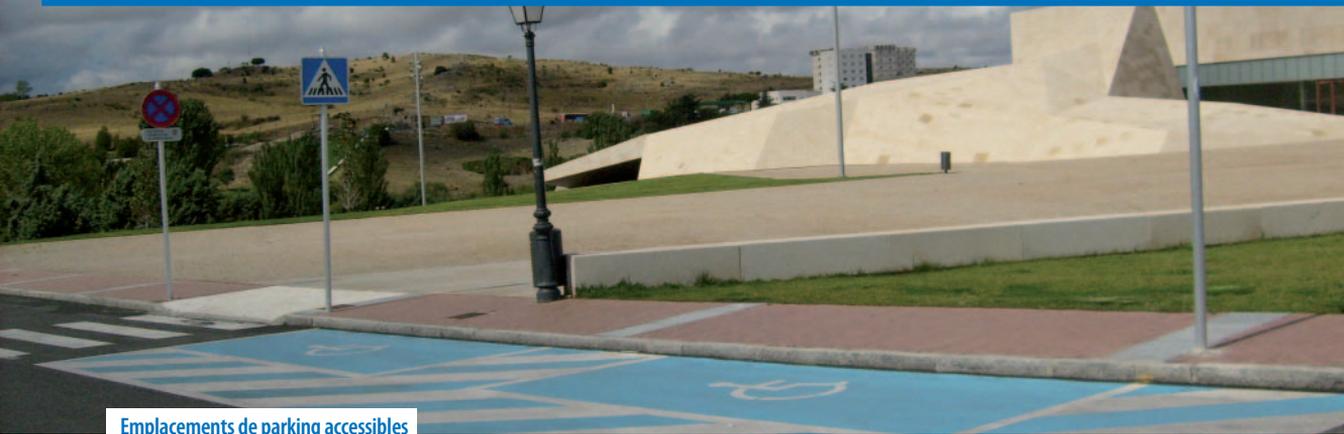
<http://www.turku.fi/Public/default.aspx?culture=en-US&contentlan=2&nodeid=23>
<http://www.turku.fi/Public/default.aspx?contentid=52354>

Coordonnées de contact pour plus d'informations:

heikki.haulisto@turku.fi



Une partie de la plage accessible de Turku



Emplacements de parking accessibles

Bonnes pratiques européennes d'ici et d'ailleurs

Environ 30 villes européennes ont été retenues par les jurys nationaux pour la liste de sélection du lauréat de la première édition de l'Access·City Award de l'UE. Le jury européen a déclaré que «chacune de ces villes dispose de bons exemples pour l'Europe».

Sur la base de l'évaluation du jury européen, les quatre exemples présentés ci-dessous ont été jugés comme étant des cas pertinents permettant d'illustrer le bon travail réalisé dans les quatre domaines thématiques de la compétition. Ces villes se situent dans des espaces géographiques différents, s'intègrent dans des contextes culturels et historiques différents, ce qui se reflète dans leurs caractéristiques particulières.

13

Barnsley, Royaume-Uni Extension de la gamme de services de la ville

Barnsley est un arrondissement urbain (comptant une population de 226 000 habitants), situé en Angleterre, dans le Yorkshire et Humber, qui a particulièrement impressionné le jury grâce à ses initiatives dans le domaine des services proposés aux personnes handicapées.

Le district est assez particulier au Royaume-Uni car le nombre des personnes handicapées y est plus élevé que la moyenne nationale. Un quart de la population de Barnsley est atteinte d'un handicap, 13 % de la population active de ce district reçoit des prestations d'invalidité légère ou lourde, pour une moyenne anglaise de 7 %.

Les autorités de la ville pensent que l'accès aux biens, aux services et aux installations est important pour toutes les personnes handicapées et que celles-ci doivent pouvoir profiter de leur autonomie, avoir la liberté de faire des choix et bénéficier de l'égalité. C'est la raison pour

laquelle le district a mis en place un plan triennal (qui se terminera en mars 2012) afin de fournir une gamme de services facilement accessibles aux personnes atteintes d'un handicap.

Faire participer les personnes handicapées

L'initiative «Remaking Barnsley», qui est un programme global pour la transformation du centre urbain adopté en 2009, fait participer des personnes locales atteintes d'un handicap à toutes les étapes de la conception et du développement des nouveaux bâtiments et espaces publics, afin de garantir des normes maximales en matière d'accessibilité.

L'un des résultats de ce programme a été le nouveau point d'interconnexion, l'ancienne Barnsley Exchange Station, un environnement complètement couvert pour les passagers qui a fortement amélioré l'accessibilité des personnes handicapées.

La prochaine phase du programme «Remaking Barnsley» porte sur la remise en état de plusieurs zones importantes du centre-ville et des espaces publics. Cela permettra à la ville de Barnsley d'avancer encore vers la réalisation de ses ambitions à long terme, à savoir «devenir la ville-marché la plus accessible de l'Angleterre».

Plus d'informations sur l'accessibilité sur Internet:

<http://www.barnsley.gov.uk/online>
<http://www.barnsley.gov.uk/accessibility-preamble>

Coordonnées de contact pour plus d'informations:

julianhorsler@barnsley.gov.uk

Dublin, Irlande – usage intelligent des TIC

Le conseil municipal de la ville de Dublin applique actuellement le plan de mise en œuvre de l'accessibilité (AIP) 2005-2015 au bénéfice de ses 500 000 habitants.

Ce plan utilise beaucoup les TIC (technologies de l'information et des communications) pour améliorer les installations et les services destinés aux personnes handicapées.

Un élément important de ce plan est le site internet de la ville consacré à ce problème www.accessdublin.ie, qui vise à fournir aux personnes handicapées des informations utiles sur l'accès à l'environnement bâti, et à leur donner la possibilité de participer à la prise de décision grâce à des consultations en ligne.

Le site internet comprend un «Access Business Directory», un annuaire sur le thème de l'accessibilité, qui fournit des informations sur l'accessibilité de plus de 1 000 emplacements, permettant ainsi aux utilisateurs de pouvoir décider, avant de quitter leur domicile, quelles infrastructures et quels services conviennent le mieux à leurs besoins. Cet annuaire indique également les emplacements de parking accessibles aux personnes handicapées dans la ville de Dublin et comprend un forum de discussion en ligne, sur lequel les personnes handicapées peuvent consulter directement les autorités locales.

La clef de la réussite de la mise en œuvre du plan de la ville repose sur l'intégration des initiatives en cours et sur celles engagées par d'autres fournisseurs de services, en particulier dans les domaines des transports, du tourisme et de l'emploi.

Parmi les autres initiatives de la ville, des pancartes en braille et des pancartes tactiles, des services bibliothécaires, y compris les livres électroniques, les iBooks, les livres audio, les livraisons à domicile et l'accès à l'internet.

Dans le domaine des transports en commun, 2 600 arrêts de bus offrent maintenant des informations en temps réel ainsi que des messages que les usagers peuvent écouter en saisissant le numéro de l'arrêt de bus sur leur téléphone portable. Les arrêts de bus sont indiqués en gros caractères et en braille pour aider les usagers à identifier le numéro de l'arrêt.

Plus d'informations sur l'accessibilité sur Internet:

<http://www.dublincity.ie/Pages/welcome/mainpage.htm>
<http://www.dublincity.ie/AccessibilityForum/default.aspx?g=landing>

Coordonnées de contact pour plus d'informations:

tom.johnson@dublincity.ie

Grenoble, France Investissements dans les infrastructures de transport

Grenoble, ville située dans le sud-est de la France, au pied des Alpes, a une population d'environ 157 000 habitants qui vit sur un territoire de seulement 1 900 hectares, ce qui fait de cette ville l'une des zones les plus densément peuplées du pays.

Depuis 1995, la ville a mis en place une politique visant à rendre la ville accessible à tous. Ainsi, depuis

les années 70, la ville a été une pionnière dans le domaine de l'accessibilité des transports.

L'ensemble du réseau de tramways (métro léger) ainsi que 80 % des bus sont maintenant accessibles aux personnes handicapées ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite. La ville est en train de mettre en œuvre la seconde génération du réseau de tram-

ways accessibles, équipé de plates-formes surélevées et de portes automatiques.

D'ici 2012, la ville espère devenir la première municipalité de France à proposer un réseau de transports en commun complètement accessible. Le réseau a été aménagé pour répondre à toutes les formes d'infirmité (visuelle, auditive, physique, mentale, etc.). Le but est de permettre à tout le monde d'être mobile au sein de l'agglomération de Grenoble.

Les équipements sont également en cours d'amélioration et d'aménagement pour les touristes handicapés. Les remonte-pentes ont été adaptés pour pouvoir fournir une capacité plus élevée, grâce à la mise en place de remonte-pentes à deux sièges pouvant porter une charge de 1 000 kg au lieu de 630 kg, qui sont intercalés pour permettre un usage mixte.

Le programme a déjà permis de rendre 80 % du centre-ville accessible. Environ 62 % des trottoirs sont accessibles, la ville a supprimé les marches gênantes près des carrefours et des passages pour piétons et a ajouté des signaux sonores aux feux de circulation tricolores. De plus, 40 % des bâtiments publics sont désormais accessibles; le musée de Grenoble propose à présent des équipements audio. Les installations spéciales, accessibles aux personnes handicapées, représentent désormais environ 40 % du célèbre site de la Bastille.

Plus d'informations sur l'accessibilité sur Internet:

<http://www.grenoble.fr/>

<http://www.grenoble.fr/141-handicap-et-accessibilite.htm>

Coordonnées de contact pour plus d'informations:

herve.buissier@ville-grenoble.fr

Malmö, Suède – aménagement de l'environnement bâti tourné vers l'avenir

Depuis 2008, la ville de Malmö, située au sud de la Suède (et comptant 300 000 habitants) a mis en place un programme pour l'accessibilité axé sur l'amélioration de l'environnement bâti, en particulier les routes et les parcs, pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

L'objectif de la ville est que tous les espaces publics, qu'ils soient récents ou anciens, aient un plan d'accès intégré permettant à tout le monde d'avoir le même accès et de profiter du même usage des espaces publics. Cet objectif s'applique à l'ensemble des travaux de réaménagement et à la construction des nouveaux espaces ou bâtiments.

Le travail comprend la mise en place d'ascenseurs dans les bâtiments, d'entrées aménagées dans les édifices, d'indications sur les trottoirs pour les personnes atteintes d'un handicap visuel. Les trottoirs disposeront d'indications montrant le sens de la marche pour que les usagers puissent suivre plus facilement la bonne direction, tandis que les bâtiments disposeront d'indicateurs sur le type d'accessibilité existant, indépendamment du type de handicap. Des emplacements de parking sont prévus et attribués dans la ville. Les passages pour piétons seront équipés d'indicateurs sonores et lumineux pour aider les personnes handicapées à traverser. Les trottoirs sont en train d'être abaissés,

pas seulement au niveau des passages pour piétons, mais également aux emplacements qui permettent d'accéder aux transports en commun. En 2010, la ville a également inauguré un parcours de golf offrant une accessibilité totale.

La plupart des 1 100 arrêts de bus que compte la ville ont été modifiés et comprennent des zones occupées par des places assises ainsi que des protections pour les personnes handicapées. Toutes les installations de loisirs, les bâtiments culturels, les 10 bibliothèques de la ville ont été examinées et aménagées pour les personnes atteintes d'un handicap auditif, visuel ou d'un autre handicap physique. De plus, toutes les écoles, des maternelles aux établissements de l'enseignement secondaire, sont en cours d'inspection.

La ville a publié un guide sur l'accessibilité qui donne un aperçu aisé de l'accessibilité aux bâtiments publics, aux centres culturels, aux hôtels, aux restaurants, aux banques, aux installations de loisirs, de médecine et de soins de santé.

Plus d'informations sur l'accessibilité sur Internet:

<http://www.malmo.se/>

Coordonnées de contact pour plus d'informations:

katarina.lindberg@malmo.se

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'Access•City Award ou sur les règles de participation à la compétition annuelle, veuillez consulter le site internet <http://accesscityaward.eu/>

Commission européenne

**ACCESS•CITY Le Prix européen des Villes Accessibles
Rendons l'environnement urbain de l'Europe accessible à tous**

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne

2011 — 16 p. — 25,0 × 17,6 cm

ISBN 978-92-79-19758-1

doi:10.2838/34794

**COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS
DE L'UNION EUROPÉENNE?**

Publications gratuites:

- sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- auprès des représentations ou des délégations de l'Union européenne.
Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site <http://ec.europa.eu>
ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

Publications payantes:

- sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du *Journal officiel de l'Union européenne*, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne):

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne (http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm).

L'ACCESS•CITY AWARD

est une compétition annuelle destinée aux villes européennes,
organisée par la Commission européenne afin de promouvoir l'accessibilité
dans l'environnement urbain pour les personnes atteintes d'un handicap.

Pour obtenir des informations actualisées, veuillez consulter le site internet
<http://accesscityaward.eu/>



Office des publications

